

M. Chami appelle les commerçants à davantage d'adhésion au programme RAWAJ

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-02-2010 20:09:56

Le ministre de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, M. Ahmed Réda Chami, a appelé, lundi à Tanger, les commerçants à adhérer davantage au programme RAWAJ pour bénéficier des mesures d'appui et d'accompagnement visant la promotion de l'activité commerciale.

Lors d'une rencontre avec les professionnels du secteur organisée par la Chambre de Commerce, d'industrie et de services de la wilaya de Tanger (CCIST), le ministre a indiqué que ce programme a pour objectif le développement du commerce de proximité, afin d'accompagner la dynamique de développement enclenchée au Maroc dans les différents secteurs économiques.

Ce programme vise à répondre aux besoins du consommateur concernant la variété de l'offre et le rapport qualité/prix, ainsi qu'à renforcer l'activité des professionnels à travers une enveloppe financière de 900 millions de dirhams allouée jusqu'à 2012, a-t-il rappelé.

Les efforts sont actuellement centrés sur l'élaboration d'une étude sur l'équilibre entre la planification territoriale et l'infrastructure commerciale, afin d'établir la relation entre la densité de population et la couverture du réseau commercial, tout en s'attendant à la modernisation du secteur et la mise à niveau des marchés de gros, a fait savoir M. Chami.

Le programme RAWAJ prévoit, à l'horizon 2012, d'apporter un soutien à plus de 10.000 commerçants et de créer 12 zones d'activités commerciales érigées dans les périphéries des grandes villes et destinées à accueillir des activités commerciales et de loisirs au service des habitants, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre a souligné la nécessité d'encadrer les commerçants afin de leur permettre de bénéficier du soutien financier dédié au développement des activités commerciales, faisant part de la disposition de son département d'appuyer l'action des Chambres de commerce, d'industrie et des services à cet effet.

Pour sa part, le président de la CCIST, M. Omar El Moro, a estimé que cette rencontre offrait l'occasion de se concerter sur les moyens de restructurer les espaces commerciaux et d'inciter les commerçants à se regrouper en réseaux.

Il a aussi attiré l'attention sur certains dysfonctionnements touchant le secteur commercial au niveau de Tanger, notamment l'absence de critères précis pour l'organisation des espaces commerciaux, la complexité des procédures administratives, la prédominance de l'intermédiaire dans le secteur de la distribution et l'insuffisance des infrastructures.

Le Maroc compte quelque 100 mille points de vente de proximité, s'adjudant plus de 90% du

volume du commerce de détail, le reste étant négocié au niveau des grandes surfaces.

MAPF